

Le week-end des 19 et 20 août, les douze paroisses ont très clairement confirmé la décision du Grand Conseil ecclésiastique du 5 avril en répondant par l'affirmative aux questions suivantes:

- La paroisse prend connaissance du projet «Paroisse de Berne».
- La paroisse valide le projet sur le fond et participe à l'élaboration d'une proposition de fusion correspondante.
- Le conseil de paroisse est chargé de l'exécution: il est en particulier responsable de déterminer la représentation de la paroisse au sein de l'organe de pilotage proposé et de tenir compte des intérêts de la paroisse dans le cadre de l'élaboration du modèle de fusion.

La stratégie immobilière a également avancé. Le Grand Conseil ecclésiastique a approuvé quatre principes de base le 5 avril:

- Du point de vue de la planification immobilière, élaboration d'un concept de départ par cinq cercles de planification.
- Conservation des espaces les mieux adaptés à servir la mission de l'Eglise.
- Constitution d'un centre ecclésial par cercle de planification.
- Maintien des quatre églises du centre-ville dans le patrimoine financier indépendamment de leur participation à un cercle de planification.

Les discussions au sein de la «Conférence des villes» en présence de représentantes et représentants des paroisses générales de Bienne et de Thoune ont bien avancé. Lors d'une rencontre supplémentaire avec une délégation du Conseil synodal le 10 novembre, trois thèmes ont été abordés:

- Planification financière et capitalisation des fonds propres.
- Rapport d'activité Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, suggestion d'un regard extérieur.
- Communautés de la migration réformées, financement.

Une nouvelle rencontre entre la paroisse générale et les déléguées et délégués au synode de l'arrondissement Berne-Ville a eu lieu en vue des délibérations du Synode d'hiver. ■

## Berne-Mittelland Sud

### Désormais, la catéchèse spécialisée sera financée par l'arrondissement

 Heidi Gebauer  
présidente

Depuis 2017, la catéchèse spécialisée est financée par l'ensemble des paroisses de l'arrondissement: jusqu'alors, les deux paroisses de Köniz et de Muri-Gümligen avaient financé elles-mêmes la catéchèse spécialisée au sein des institutions de leurs communes respectives. La modification a été votée par l'Assemblée générale du 13 juin 2017 à Gümligen en prévision du budget 2018.

Afin de faire découvrir la mission complexe de la catéchèse spécialisée, une visite de la fondation Aarhus (Nussbaumallee, Gümligen) a été organisée juste avant le synode d'arrondissement. Monika Gysler, responsable du comité chargée de la catéchèse spécialisée, a été surprise de constater le succès de cette visite, au cours de laquelle la guide, Christa Marti, a souligné à quel point la collaboration avec les catéchètes était importante. Elle a ajouté que malgré la complexité de la planification, elle était heureuse de constater qu'il avait jusqu'à présent toujours été possible de trouver des solutions satisfaisantes. Christoph Knoch a rappelé qu'à leurs débuts l'Aarhus et la fondation Nathalie avaient utilisé des locaux de la paroisse de Gümligen. Helene Geissbühler, responsable de la catéchèse spécialisée, a rappelé que la catéchèse spécialisée avait été subordonnée aux arrondissements par le Synode. Après un vif débat, l'augmentation du budget ainsi que les dépenses (CHF 32.900.-) ont été approuvées à la quasi-unanimité. A l'avenir, il faudra encore tenir compte du fait que certaines paroisses collaborent avec des institutions se trouvant en dehors de l'arrondissement. Que soient ici remerciées toutes les personnes qui participent à un groupe de travail, siègent au sein d'une commission ou s'engagent pour l'un des projets du synode d'arrondissement. ■

## Thoune

### Adhésion au «Réseau soins palliatifs»

 Madlen Leuenberger  
présidente


Lors de l'assemblée de printemps, Pia Moser a présenté le processus Vision Eglise 21 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Elle a particulièrement insisté sur la fête de l'Eglise, le 10 septembre 2017, à Berne. L'arrondissement avait déjà renoncé à sa journée de l'arrondissement afin de privilégier Deux-points 21.

Après de vifs débats et des précisions claires sur les questions juridiques, le comité a décidé d'adhérer au «Réseau soins palliatifs» de la région de Thoune.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du personnel, des déléguées et délégués et des membres du comité pour leur engagement, et je me réjouis de poursuivre notre collaboration. ■

## Haut Simmental-Saanen

### Fusion de Gsteig et Saanen: travaux préparatoires

 Peter Ryser  
président

Le comité, composé des présidentes et présidents de nos huit paroisses et d'un membre de la Société pastorale régionale, a tenu deux séances ordinaires.

Deux assemblées des déléguées et délégués ont eu lieu à Saanen et à Zweisimmen. Les affaires ordinaires y ont été traitées; par ailleurs, les membres du synode ont exposé aux déléguées et délégués les dossiers en cours au Synode ecclésiastique. Le président du Conseil synodal, Andreas Zeller, a présenté la nouvelle loi sur les Eglises. Avec le conseiller synodal Iwan Schulthess et une délégation de la Maison des cantons, il a également commenté les idées directrices de la Vision Eglise 21.

Indubitablement, les travaux préalables à la fusion de la paroisse de Gsteig avec celle de Saanen ont été

— Suite à la page 60 —